L'ABEILLE DE LA NOUVELLE-ORLÉANS

NOUVELLE-ORLEANS, DIMANCHE, 27 FEVRIER 1898.

VENTES A L'ENCAN.

PAR W. H. FITZPATRICK.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage-résidence avantageux, avec améliorations de goût,

No 2027 avenue de la Louisiane entre les rues Remparts et Saratega.

In re succession de Joseph H. Fredericks et communauté.

No 55.372—Du dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division C.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur—Bureau, No 336 rue Carondelet—Le MARDI, 8 mars 1898, à midi à la Bourse, Nos 629 et 631 rue Commune, où le plan est exposé, conformément et en vertu d'un ordre de l'Hon F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, daté et signé le 27 janvier 1898, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée et adressé à W. H. Fitzpatrick, encanteur, sera vendu à l'enchère publique au plus haut enchérisseur, la suivante décrite propriété, à savoir—

Deux certains lots de terre avec améliorations, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet numéro 29 comprenant l'avenue de la Louisiane, les rues Toledano, Sud Remparts et Saratega, connu comme le numéro municipal 2027 avenue de la Louisiane, désignés par les numéros quatorze et quinze sur un plan du dit ilet, dressé par L. H. Pilié, le 14me jour de ——— 1872 et annexé pour référence à l'inventaire de la succession de L. F. Drouet, pris par Oscar Droulet, les 16 et 17 octobre 1872.

Le lot No Quatorze mesurant 30 pieds de face à l'avenue de la Louisiane sur 128 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No Quinze mesurant en mesure américaine, 30 pieds de face à l'avenue de la Louisiane sur 128 pieds de profondeur entre lignes parralèles.

Les améliorations comprennent une bonne résidence contenant quatre chambres et cuisine, galeries etc. Entourées de jardin de fleurs, passages schillingés, passage pour voiture, écurie et maisons dans le fond.

Conditions—Comptant au plus haut enchérisseur; et l'acquéreur assumant le paiement en plus et au dessus de celui du prix d'achat les taxes d'Etat et de ville pour l'année courante; devant aussi déposer entre les mains de l'encanteur dix pour cent du prix au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant Emmanuel L. Weil Esq., notaire aux frais de l'acquéreur.

30 jan—30—fév 6 13 20 27—mar 6 7 8

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE SIMPLE.

2057, rue Poydras.

Succession de Mary E. Monaghan

No 54,140—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E.

PAR W. H. FITZPATRICK, encanteur, Bureau 336, rue Carondelet, MARDI, 15 mars 1898, à midi, à la Bourse, 629 rue Commune, où le plan peut être vu, il sera vendu en vertu d'un ordre de l'Hon Geo. H. Theard, juge de la Cour civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, la suivante décrite propriété, à savoir:

Un lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Poydras, Johnson, Perdido et Prieur, désigné par le numéro trois sur un plan dressé par C. Giroux, daté le 20 décembre 1852, désigné comme plan No 17 en l'étude de A. E. Bienvenue, autrefois un notaire en cette ville. Le dit lot mesurant, en mesure américaine, 20 pieds 2 pouces de face à la rue Poydras sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations consistent en un cottage simple de six chambres et de deux chambres dans une bassse du fond, toit couvert en ardoises, passage en briques, allée, une citerne.

Conditions—Une demie en plus comptant, la balance, s'il y en a, en un et deux ans de crédit, en billets portant huit pour cent d'intérêt et garantis par hypothèque et privilège de vendeur sur la propriété vendue. Acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité, et devant être passé pardevant Félix J. Dreyfous, Esq, notaire, que l'acquéreur doit payer, ensemble avec les taxes pour 1897, et faire un dépôt de dix pour cent.

6fev—6 13 20 27—mars 6 13 14 15

PAR JACOB A. REINACH.

ANNONCE JUDICIAIRE.

UNE GRANDE OPPORTUNITÉ

D'ACQUÉRIR QUELQUE

BIJOUTERIE

Des plus grandioses et des plus coûteuses

Qui ait jamais été offerte à l'enchère publique.

Argenterie antique et rare.

Bracelets Diamant (Studded).

Grande Epinglette (Sunburst).

Boucles d'oreilles Diamant.

CAFÉ, THÉ ET CUILLERS COUTEAUX, FOURCHETTES, ET NOMBRE D'AUTRES ARTICLES DE VALEUR ANTIQUE.

LE JEUDI, 10 MARS,

A 10:30 A. M.

—A LA—

BOURSE DES PROPRIÉTÉS FONCIÈRES,

NOS 629 ET 631 RUE COMMUNE.

Dans l'affaire de la

SUCCESSION DE ALICE B. M CLOSKEY, (AUTREMENT) SLATOR.

No 53,155 Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division A

PAR JACOB A. REINACH, Encanteur—Bureau 636 Place Commerciale— conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W Ellis, juge de la Cour Civile de District, Division A, daté et signé le 21 février 1898, il sera vendu à l'enchère publique, JEUDI, le 10 mars 1898, à 10:30 heures A. M., à la Bourse des Propriétés Foncières, 629 et 631 rue Commune, les articles ci-après décrits, à savoir:

1 service à thé en argent (comprenant 5 pièces). 1 Bracelet en or monté en diamants, 1 Epinglette (Sunburst), 1 paire de Boucles d'oreille en diamants, 1 Bracelet en or monté en diamants, 1 plateau antique en métal solide, Cuillers Couteaux, Fourchettes de valeur, etc., d'après l'inventaire enregistré au bureau.

Conditions—Comptant avant livraison.

24 fév—24 27—mars 3 6 10

PAR LE CONSTABLE.

Moise Bros, vs A. J. McEvoy,

PREMIÈRE COUR DE CITÉ DE LA Nouvelle-Orléans, No 36,057—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. W. R. Richardson, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, en mon entrepôt, rue Lafayette entre les rues Camp et Magazine, le MERCREDI 2 mars 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de Groceries, etc.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée d'après inventaire enregistré en mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux

ED. P. FOLEY,
Constable de la Première Cour de Cité

20 fév—20 25 — mars 2

ILLINOIS CENTRAL — CENTRAL MISSISSIPPI VALLEY ROUTE — RAILROAD

La Ligne la plus courte
Et le meilleur service à St-Louis,
Louisville
Et Chicago

VENTES A L'ENCAN.

PAR BAYNE & ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division E—No 53,920.

A. P. AGNELLY vs SES CREANCIERS.

Bon Emplacement de Commerce, Enc. des rues Apeyrouse et Dupré, Nos 1600-1602.

COTTAGE SIMPLE, Rue Dupré.

COTTAGE DOUBLE, Nos 1612-1614 rue Dupré,

POUR ETRE VENDUS A L'ENCAN,

Mardi, 29 Mars, à Midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 631 rue Commune.

SOUS et en vertu d'un ordre de l'Hon. George H. Théard, juge de la Cour ci-dessus mentionné, le dit ordre daté et signé le 23 décembre 1897 et adressé à J. L. Onorato, encanteur, je procéderai à vendre aux enchères publiques à l'heure et place mentionnés, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1. Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues White, Lapeyrouse, Onzaga et Dupré. Le dit lot est désigné par le No 1 sur un p'an par L. J. F. Fremaux, ingénieur civil, le 21 novembre 1896 et déposé dans le bureau de J. Duvigneaud, notaire public de cette ville. Le dit lot No 1 mesure trente pieds et 1 ligne de face à la rue Dupré par cent douze pieds 11 pouces et 4 lignes de profondeur et formant le coin des rues Lapeyrouse et Dupré.

2. Lot 2, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent consistant en un cottage simple, contenant 5 chambres de chaque coté, avec les dépendances, etc., le dit lot 2 adjoint lot 1 et mesure 30 pieds de face à la rue Dupré, par une profondeur de 112 pieds 11 pouces et 4 lignes entre lignes parallèles.

3. Lot 3, dans le même ilet, adjoignant les lots 1 et 2, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, consistant en un joli cottage double, contenant 5 chambres de chaque côté etc.; lot 3 mesure 30 pieds de face à la rue Dupré, par une profondeur de 112 pieds 11 pouces 4 lignes entre lignes parallèles.

4. Sept lots de terre, et toutes les améliorations qui s'y trouvent, dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue Parish, les rues Bruxelles, Duels et Industrie, désignés comme lots Nos 20 à 26 dans l'ilet No 1576; les dits lots mesurant 198 pieds 8 pouces de face à la rue Bruxelles sur 193 pieds de profondeur.

Conditions—Comptant: l'acquéreur devra payer pour l'acte de vente pardevant L. C. Quintéro, Esq., notaire public, et devra faire un dépot de 10 pour cent au moment de l'adjudication avec l'encanteur. Plans à la Bourse BAYNE & ONORATO, Propriétés foncières, Hypothèques, placement, 824 rue Commune.

25 fév—25 26 27—mars 8 15 22 27 28 29.

PAR W. H. FITZPATRICK.

ANNONCE JUDICIAIRE

Cottage simple No 1753 rue Philip entre les rues Baronne et Brainard. Deux lots de terre avenue Nashville, entre Prytanée et Perrier. Succession de J. R. Lund.

No 55,463—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur, Bureau No 336 rue Carondelet, le MARDI 29 mars 1898, à midi, à la Bourse No 629 rue Commune, où sont placés les plans et auxquels on doit se référer, conformément à un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté et signé le 23 février 1898, rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée et adressé à William H. Fitzpatrick, encanteur, il sera vendu à l'enchère publique, au dernier et plus haut enchérisseur, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Premièrement—Un certain morceau ou portion de terre, situé et étant dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Philip, Jackson, Baronne et Brainard, étant l'ilet No 264, lequel dit morceau ou portion de terre mesurant vingt trois pieds cinq pouces et six lignes (23' 5" 6") de face à la rue Philip, sur une profondeur sur la ligne de côté la plus près de la rue Brainard, de quatre vingt-seize pieds, six pouces et trois lignes (96' 6" 3") et une profondeur sur l'autre ligne de côté vers la rue Baronne de quatre vingt-treize pieds, quatre pouces et quatre lignes (93' 4" 4") et une largeur sur la ligne du fond de vingt trois pieds, quatre pouces et deux lignes (23' 4" 2") le tout plus ou moins ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, et dépendances là dessus y appartenant, ou de quelque façon en dépendant. Le dit morceau ou portion de terre est composé d'une portion vers la rue Baronne du lot désigné par la lettre F sur un plan par J. A. D'Hémécourt, annexé à un inventaire pris par Oscar Drouet, ancien notaire en cette ville daté le 8 août 1872, dans la succession de Céleste D. Jore. Les améliorations consistent en un cottage simple portant le numéro municipal, 1753 rue Philip, et ayant cinq chambres. Il y a des hangars, citerne, cour en briques, etc.

Deuxièmement—Deux certains lots de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet désigné par le numéro municipal 45, borné par l'avenue Nashville, les rues Prytanée, Perrier et Eléonore; les dits lots sont désignés par les Nos 3 et 4 et mesurant chacun trente pieds de face à l'avenue Nashville sur cent vingt pieds de profondeur, entre lignes parallèles, mesure américaine, d'après le devis fait par S. J. De L'Isle, architecte, daté le 18 mai 1893, un devis duquel est annexé à un acte passé pardevant M. T. Ducros, autrefois notaire le 16 octobre 1894.

Conditions—Comptant: et les acquéreurs devant de plus assumer comme partie du prix d'achat les taxes dues et exigibles pour l'année 1898; aussi à faire un dépôt de dix pour cent au moment de l'adjudication pour lier la vente. Acte de vente pardevant Charles B. Upton Esq., notaire, aux frais des acquéreurs.

24 fév—24 25 26 27—mars 6 13 20 27 28 29

PAR STROUDBACK & STERN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés de Choix dans le Sixième District.

Andrew E. Nelson vs ses Créanciers.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans,—Division E—No 52,654.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, Encanteur le JEUDI, 24 mars 1898, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 629 et 631 rue Commune, il sera vendu en vertu d'un ordre de vente du l'Hon Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division E, signé le 28 septembre 1897, dans l'affaire ci-dessus intitulée, aux enchères publiques—

1e Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges et avantages qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le sixième district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Marengo, Sud Robertson, [anciennement Breslow,] Milan et Freret [anciennement Long], étant l'ilet No 600 lequel dit lot de terre est désigné par le No 8, (huit) sur un devis annexé à un acte passé pardevant Fred Zengel, notaire, en cette ville le 18 janvier 1895, et mesure en mesure américaine 30 pieds de face à la rue Marengo, sur une profondeur entre lignes parallèles de 120 pieds, ledit lot commençant à une distance de 60 pieds de l'encoignure des rues Sud Robertson et Marengo, étant la même propriété que le présent hypothécaire a acquise par achat de John Walter Nelson, d'après un acte passé pardevant le soussigné notaire, le 8ème jour d'octobre 1895 et dument enregistré dans le bureau des transcrits de cette paroisse, dans le livre 158, folio 754. Les améliorations consistent en une bâtisse en bois, ardoisée, à deux étages, contenant un grand salon de réception, salons, salle à manger, cuisine, office, cour, quatre chambres à coucher, bains avec water stationnaire. La maison est neuve et pas encore finie.

2e Une certaine portion de terre en cette ville, dans l'ilet 625, borné par les rues Marengo, Milan, Breslau et Arcadia, et formant l'encoignure des rues Marengo et Breslau, et mesurant 45 pieds de face à la rue Marengo sur 120 pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles, et faisant face à la rue Breslau, comprenant le tout du lot No 1 et la moitié du lot No 2, ensemble avec toutes les améliorations

Conditions—Comptant.

Acte de vente pardevant Wynne G. Rogers, notaire, aux frais de l'acquereur.

20 fev—20—mars 3 10 17 24

LOUISVILLE ET NASHVILLE

Trains Sud-Ouest limités

Sont les plus rapides entre la Nouvelle-Orléans et New York. Pas de charge extra pour ce service. Chars Buffets en route.

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE

JOLI

—ET—

ATTRAYANT

Cottage

Presque neuf et élevé de terre, Dans le Sixième District, à l'encoignure des rues Roberts et Magasins.

SUCCESSION DE WM F. BUNCE

No 48,159—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureau No 813 rue Commune, MERCREDI, le 2 mars 1898, à midi, il sera vendu aux enchères publiques, à la "**New Orleans Real Estate Exchange**", No 717 rue Commune, entre les rues **Carondelet** et **St-Charles**, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 13 janvier 1898, pour le compte de ladite succession—

Deux certains lots de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet désigné par le numéro municipal 196, borné par les rues **Magnolia, Roberts, Constance** et **Upper Line**, désignés par les Nos 22 et 23 du dit ilet et joignant et mesurant chacun 30 pieds de face à la rue **Magnolia** sur 120 pieds de profondeur, le lot No 23 formant l'encoignure des rues **Magnolia** et **Roberts**.

Les améliorations consistent en un joli et attrayant cottage presque neuf, élevé de terre récemment, ayant galerie devant, vestibule, salon, deux chambres à coucher, salle à manger, cuisine, chambre à bain, citerne, lieux d'aisance, dépendances, etc.

Termes et Conditions—La moitié on plus comptant et la balance à un crédit de un et deux ans en billets portant intérêt aux taux de 8 pour cent par an garantis par hien et privilège du vendeur et toutes les autres clauses de sécurité, l'acquéreur devant assumer les taxes exigibles en l'année 1898 en sus du prix de l'adjudication et déposer 10 pour cent de son enchère au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant Jeff C. Wenck, notaire, aux frais de l'acquéreur.

30jan—feb 2 9 16 23—mar 2

ANNONCE JUDICIAIRE

PROPRIETE DE VALEUR DANS LE SECOND DISTRICT

Nouveau No 613 [ancien No 37] rue St Philippe entre les rues Chartres et Royale.

Succession Vincenzo ou Charles Pietzo ou Pizzo et son épouse.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans. — No 35,490.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureau, No 813 rue Commune—MERCREDI 2 mars 1898, à midi, il sera vendu aux enchères publiques à la Bourse d'Enoan de la Nouvelle-Orléans, 717 rue Commune, entre les rues Carondelet et St-Charles, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon H. N. Rightor juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 18 janvier 1898 pour compte de ladite succession les propriétés décrites ci-dessous à savoir—

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le second district de cette ville, dans l'ilet bornée par les rues St Philippe, Ursulines, Royale et Chartres, mesurant en mesure française, 36 pieds de face à la rue St Philippe sur 80 pieds de profondeur, connu par le nouveau No municipal 613 (ancien 37) rue St Philippe.

Termes et conditions—Un tiers au plus comptant, la balance à un et deux ans, portant huit pour cent par an d'intérêt, avec lien du vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété, honoraires d'avocat en cas de procès, et les clauses d'assurances. L'acquéreur devant assumer les taxes pour 1898, et déposer 10 0/0 du prix d'achat au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant Félix J. Piché, notaire, aux frais de l'acquéreur.

26 janv—26—fév 2 9 16 23—mars 2

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété Améliorée Dans le Second District.

Connue comme nouveau No 4241, rue Bienville, coin de la rue North Hennessy.

William R. Nobles vs Jeremiah A. Carroll.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 55 628—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le premier district de cette ville, JEUDI, 24 mars 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Trois certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits etc., situés dans le deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bienville Conti, Solomon et Napoléon, (maintenant Nord Hennessy) désignés comme lots Nos 9, 10 et 11 et mesurant comme suit: Lot No 9 mesure trente-huit pieds onze pouces et cinq lignes de face à la rue Bienville, par cent vingt pieds de profondeur. Lot No 10 forme l'encoignure des rues Bienville et Napoléon et mesure trente et un pieds onze pouces et cinq lignes de face à la rue Bienville par cent vingt pieds de profondeur et de face sur la rue Napoléon. Lot No 11 a trente pieds quatre pouces et sept lignes de face à la rue Napoléon par cent cinquante neuf pieds dix pouces et trois lignes de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

F. McGloin, avocat du saisissant.

18 fév — 18 19 24 — mars 3 10 17 24

MAGASIN DU BON MARCHE
313 Rue Royale,
F. ADRIEN BRONET,
HORLOGER, BIJOUTIER JOAILLIER.

J'ai l'honneur d'informer mes amis, connaissances et le public en général que je viens de recevoir mon grand assortiment de Montres, Pendules, Diamants, Orfèvrerie, Lunettes et Bijouterie de toutes descriptions.

Grande variété de Cannes et Ombrelles à pomme d'or et d'argent.

La seule Grande et Unique Maison Française à la Nouvelle-Orléans

Venez visiter et vous rendre compte par vous même du bas prix de mes marchandises, dont je défie toute concurrence.

2 déc 97—1an

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Grande Propriété de Valeur et Attractive du Sixième District.

Connue comme le No 1640 rue Arabella coin Remparts, entre l'avenue St-Charles et la rue Remparts.

People's Homestead Association vs Henry L. Garland, Jr.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 52,208—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 31 mars 1898, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits voies, servitudes et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet désigné par le numéro municipal 63, borné par les avenues St-Charles et Nashville et les rues Arabella et Remparts, maintenant Cornelius ou St-Denis, le dit lot est désigné par le No "Un" sur un plan de H. W. W. Reynolds, C. E., en date du 14 mai 1890 et annexé à un acte pardevant M. T. Ducros, ancien notaire, le 30 mai 1890, lequel dit lot mesure cinquante pieds de face à la rue Arabella, par cent vingt pieds de profondeur et de face sur la rue Remparts ou Cornelius.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Carroll et Carroll, avocats pour les plaignants.

26fev—26—mars 4 11 18 25 31

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente vendredi 18 mars 1898 de propriétés améliorées de valeur du premier district.

Rue Constance, entre les rues Race et Robin (dans l'ilet borné par les dites rues et la rue Annonciation)

James B. Guthrie vs Mme Henry Warner.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans — No 55,439 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St Charles, dans le Premier District de cette ville, le VENDREDI 18 mars 1898 à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

1. Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies privilèges servitudes et avantages qui s'y trouvent et y appartenant en quelque sorte, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Race Constance, Robin et Annonciation, désigné par le No "4" sur un plan du dit lot et autres, fait par Mondelli et Reynolds, le 17 juillet 1857, et déposé dans le Bureau de H. B. Cenas, ancien notaire de cette ville, le dit lot commence à une distance d'environ 128 pieds de l'encoignure Robin, et mesure, en mesure française, 60 pieds de face sur la rue Constance, par 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles — et

2. Un certain morceau, parcelle ou portion de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies privilèges servitudes et avantages qui s'y trouvent et y appartiennent en quelque sorte, situé dans le même district et ilet de la propriété ci-dessus décrite et mesure 7 pieds de face à la rue Constance par une profondeur de 127 pieds, 10 pouces et 5 lignes, entre lignes parallèles et adjoignant la propriété ci-dessus décrite sur le côté le plus près de la rue Race.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Andrew H. Wilson, avocat pour le plaignant.

15feb—15 23—mar 1 8 15 18

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété de Valeur Améliorée du Troisième District.

Connue comme No 1818 rue Claiborne, entre les rues St-Antoine et Bourbon.

People's Homestead Association vs Charles Du Quesnay Jr.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 55 650—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 31 mars 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre avec améliorations qui s'y trouvent située dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet désigné par le No Municipal 636, bornée par les rues Claiborne St-Antoine, Bourbon et Robertson, ladite portion de terre commence à une distance de cent cinquante pieds de l'encoignure des rues Claiborne et Bourbon et mesure cinquante pieds six pouces du face à la rue Claiborne par cent dix pieds de profondeur entre lignes parallèles, mesure américaine, d'après le plan particulier à annexé à un acte passé pardevant M. T. Ducros, notaire, le 22 mars 1894, ladite portion de terre est composée des lots "A" et "B" les deux figurant sur un plan annexé à un acte passé pardevant Oscar Dronet, notaire, le 5 mars 1870 et les dits lots "A" et "B" sont ces subdivisions des lots 17 18 et 19 figurant tous les trois sur un plan fait par Louis P. Pilié et déposé dans le bureau de Felix Percy, ancien notaire en cette ville.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Carroll & Carroll, avocats pour les plaignants.

26 fev—26—mars 4 11 18 25 31

Succession de James G. Belden.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 53,830—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par J. Webster Belden et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour

PAUL O. GUERIN,
Greffier.

25fév—25- mars 1 6

Jacob Bernstein vs Ses Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 55 070—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Albert J. Marion, syndic définitif des créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN,
Greffier.

22 fév — 22 26 — mars 3

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Mme Emma Fike Howard.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 55,395—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Frank T. Howard, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN,
Greffier.

18 fév—18 22 27

Succession de Henry Braun.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 55,061—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par David Wolbrette, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour

PAUL O. GUERIN,
Greffier.

Félix J. Dreyfous, avocat.

18 fév—18 22 27.

Succession de Mme Alice B. McCloskey, autrement Slator.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans No 53,155—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par James A. Donnelly, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN,
Greffier.

26 fev—26—mars 2 7

Succession de Mme A. E. Belden.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 53,982—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par J. Webster Belden et H. K. Belden, exécuteurs de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour

PAUL O. GUERIN,
Greffier.

25 fév—25—mars 1 6

AVIS AUX CREANCIERS.

Jennie Foster femme décédée de Jos W. Mason.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 55,740—Division B—Attendu que Jos W. Mason a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Jennie Foster, femme décédée de Jos W. Mason, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner l'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour

PAUL O. GUERIN,
Greffier.

23 fev—23 27—mars 4

ETAT DE LA LOUISIANE, PAROISSE d'Orléans—No 51 897—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C.

A. Menendez vs ses créanciers—Ordre de Cour—Que la réunion des créanciers de Antonio Menendez, insolvable dans cette affaire soit convoquée et tenue pardevant Henry L. Garland, Jr., notaire public, en son bureau, No 618 Commercial Place, dans cette ville, le MARDI, 29me jour de mars 1898, à onze heures A. M., dans le but de fixer le temps, les termes et conditions de la vente de la propriété saisie par l'insolvable dans cette affaire et de voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises.

Nouvelle-Orléans, 18 février 1898.

Signé: F. A. MONROE, juge.

Pour copie conforme:

JAS. D. RANKIN, député greffier.

Henry Leche, Syndic.

E. N. Whittemore, Avocat.

23fév—23—mars 12 19 29

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 55,742—Cour Civile de District, Division E—Max Wolfson vs ses créanciers.—Ordre de Cour—Que la cession de bien du pétitionnaire Max Wolfson, soit et est par le présent acceptés par la Cour pour le bénéfice de ses créanciers, et qu'une réunion de ses dits créanciers soit ordonnée, et convoquée et tenue pardevant Joseph N. Wolfson, notaire public, en son bureau, Chambre No 704 Liverpool et London et Globe Bldg., en cette ville, le 22me jour de mars 1898, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire élire un syndic et voter sur toutes autres matières qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne ainsi que la propriété dudit pétitionnaire soient suspendues et que J. J. Reilly, soit nommé avocat, pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.

Nouvelle-Orléans, 15 février 1898.

(Sig.) F. A. MONROE, Juge.

Pour copie conforme:

JAS. D. RANKIN, Député Greffier.

24 fév—24—mars 9 22

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Morris Barnett vs ses Créanciers—No 55,721—Cour Civile de District, Division D—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire, Morris Barnett, soit et est par le présent acceptée par la cour pour le bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion de ses créanciers soit convoquée et tenue pardevant William O. Hart, Esq. notaire public, en son bureau, No 134 rue Carondelet, en cette ville, commençant LUNDI, le 21ème jour de mars 1898, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, d'élire un syndic et voter sur toutes autres matières qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne ainsi que les biens dudit pétitionnaire soient suspendues, et que Leon Valsin Guillotte soit nommé avocat pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.

Nouvelle-Orléans 14 février 1898.

(Signé) N. H. RIGHTOR, Juge.

Pour copie conforme:

JAS. D. RANKIN, Député Greffier.

16 fév—16—mars—2 17

Dans l'affaire de la Independent Cotton Oil Company, Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 48,974—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par le receveur de cette affaire, de ses recettes et débours pour le mois d'octobre 1897, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour

PAUL O. GUERIN,
Greffier.

Dinkelspiel & Hart, avocats.

18 fév—18 22 27.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVile de District pour la paroisse d'Orléans—Moise Bros vs ses créanciers.—Ordre de Cour—Que la réunion des créanciers de la raison sociale Eiseman Bros et Co., et les membres individuels soient convoquée et tenue pardevant William Ardill, notaire public, en son bureau No 830, rue Commune, en cette ville commençant le 10 Mars 1898, à 11 heures A. M, dans le but de considérer et de déterminer sur l'application des pétitionnaires pour un répit et voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises et que dans l'intervalle des procédures